

(L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.)

IDENTIFICATION

N° du poste	Titre de l'emploi	Superviseur
10- 11846 10- 05147 10-03467 10-Nouveau	Infirmier clinicien enseignant	Infirmier en chef

Ministère	Division/Région	Localité	Lieu de travail
Santé	Opérations : Kitikmeot Kivalliq Qikiqtaaluk	Cambridge Bay, Rankin Inlet, Pangnirtung	Cambridge Bay, Rankin Inlet, Pangnirtung,

Code Freebalance : 10000-01-1-111-1000000-01

OBJET

<p>Raison fondamentale de l'existence de cet emploi, dans quel contexte il existe et quel en est le résultat global ultime.</p>
<p>L'infirmier clinicien enseignant offre un leadership en soins infirmiers et une expertise clinique de qualité supérieure. Il promeut une pratique de soins de haute qualité et culturellement sécuritaire, il encourage des initiatives axées sur l'amélioration continue, les résultats sanitaires optimaux et une expérience-patient positive. Le titulaire du poste joue un rôle essentiel dans la promotion de services infirmiers de haute qualité en aidant les infirmiers à acquérir les compétences qui leur permettront de se réaliser dans leur rôle de soignants. Il est responsable de l'évaluation des compétences, de l'élaboration de plans d'apprentissage, du soutien au développement d'activités de développement professionnel, de la coordination et de la prestation d'ateliers d'orientation, d'enseignement et de formation pour les infirmiers qui exercent des fonctions très diverses à travers le Nunavut. Il assume aussi les fonctions d'infirmier en santé communautaire lorsqu'il forme le personnel infirmier (individuellement ou en groupe) de centres de santé communautaires. Il doit, entre autres, travailler sur appel après les heures normales lorsqu'il encadre et forme de nouvelles recrues du personnel infirmier.</p>
<p>L'infirmier clinicien enseignant œuvre à la formation et à la rétention du personnel infirmier du gouvernement du Nunavut. Il conçoit et offre, aux infirmiers du Nunavut, des programmes de préparation, d'enseignement, de formation et d'orientation en milieu de travail. Qu'il s'agisse d'un nouveau diplômé ou d'un infirmier d'expérience nouvellement débarqué dans le Nord, l'infirmier clinicien enseignant s'assure que la personne réussit son intégration au sein de l'équipe et demeure à l'emploi du ministère de la Santé.</p>

PORTÉE

<p>Décrire l'incidence de ce poste sur le domaine dans lequel il s'inscrit, ou s'il a des incidences sur d'autres ministères, le gouvernement dans son ensemble ou le public, directement ou indirectement. Quelles sont les retombées de ce poste sur les groupes, les personnes, l'organisme ou les budgets? Quelle est l'importance de ces retombées?</p>
<p>Relevant de l'infirmier en chef et œuvrant sous le leadership fonctionnel du directeur des programmes de santé, l'infirmier clinicien enseignant fait la promotion de services de santé équitables partout dans le</p>

territoire en s'assurant que les plus hautes normes cliniques sont respectées par les infirmiers qui fournissent ces services. En collaboration avec l'équipe d'enseignement en soins infirmiers, il a la capacité d'améliorer la satisfaction du patient, la confiance du public dans le système de santé et les retombées sur la santé et le mieux-être des Nunavummiuts grâce à l'amélioration et au maintien d'un effectif infirmier compétent.

L'infirmier clinicien enseignant peut compter sur ses compétences exceptionnelles en pratique clinique avancée, ses connaissances et son expérience pour fournir un enseignement essentiel et une supervision clinique au personnel infirmier, tout en mettant l'accent sur le respect des normes, l'assurance de la qualité, les pratiques exemplaires et l'élaboration de politiques. Le titulaire du poste doit travailler avec des intervenants clés (p. ex., directeurs régionaux, ressources humaines, Collège de l'Arctique du Nunavut, division de l'amélioration continue de la qualité, coordonnateurs de programmes territoriaux, etc.) pour accomplir son rôle et s'acquitter de ses responsabilités.

L'infirmier clinicien enseignant contribue au maintien d'un système de santé nunavois à la fois efficace et à couts raisonnables grâce au développement d'un effectif qualifié, compétent et durable. Le titulaire du poste travaille de concert avec le Collège de l'Arctique du Nunavut, l'infirmier en chef, les ressources humaines et l'équipe de formation infirmière pour recruter, former et bâtir une équipe inuite de haut niveau. Une formation et une orientation efficaces représentent une variable importante et significative qui permet d'attirer de nouveaux infirmiers provenant d'un bassin restreint de nouveaux diplômés en sciences infirmières au Canada. Par conséquent, l'infirmier clinicien enseignant joue un rôle primordial dans le recrutement et la rétention d'infirmiers.

RESPONSABILITÉS

Décrire les principales responsabilités du poste et cibler les résultats attendus. Lister les responsabilités qui ont le plus d'incidence sur l'organisme d'abord et les décrire d'une manière qui explique pourquoi ces tâches sont accomplies. Dans le cas d'un poste de supervision ou de gestion, indiquer le ou les postes subalternes contribuant à l'atteinte des objectifs.

L'infirmier clinicien enseignant doit manifester un degré élevé de leadership en sciences cliniques infirmières en faisant la promotion d'un niveau élevé de normes en matière de soins cliniques et de résultats de haut niveau pour les patients. Les responsabilités fondamentales de cet employé sont de recruter et de maintenir un effectif stable et compétent qui sait s'approprier les tendances émergentes et les pratiques exemplaires en soins de santé.

1. Leadership clinique et pédagogique

En collaboration avec l'équipe d'enseignement en soins infirmiers et l'infirmier en chef, le titulaire du poste :

- a. Fait la promotion et entretient une relation d'efficacité et de confiance avec les intervenants internes et externes;
- b. Met en place des processus consultatifs et transparents de gestion du changement et soutient le personnel durant la mise en œuvre des changements;
- c. Motive, encourage le personnel infirmier, et le soutient afin qu'il s'approprie une culture de l'apprentissage lui permettant d'atteindre les résultats visés et stimuler la croissance professionnelle;
- d. Réalise des évaluations cliniques des infirmiers et délivre les certificats de compétence, le cas échéant;
- e. Met en place un environnement qui prône l'usage de la recherche en milieu clinique;
- f. Participe à l'examen des politiques, procédures, pratiques exemplaires afin de guider les infirmiers dans l'adoption de normes de pratique clinique élevées et fait des recommandations aux fins d'amélioration;

- g. S'assure de tenir à jour les connaissances en matière de pratique, de problèmes et d'activités liés aux programmes communautaires de soins infirmiers;
- h. Travaille en collaboration avec l'équipe de leadership pour discuter des préoccupations liées aux initiatives existantes et régler les problèmes, à mesure des besoins;
- i. Aide les membres du personnel infirmier à acquérir et à maintenir leurs compétences en favorisant l'adoption de pratiques infirmières qui répondent aux normes de la RNANT/NU et aux normes, lignes directrices et politiques du ministère;
- j. Agit comme modèle de pratique exemplaire et collabore au sein de la profession afin d'améliorer les soins infirmiers;
- k. Administre le budget de l'enseignement, la formation et l'orientation des programmes de soins infirmiers dans la région;
- l. Rédige les plans d'affaires et les notes de breffage en matière de besoins en effectifs infirmiers et en enseignement sur les soins infirmiers, le cas échéant;
- m. Participe au processus d'entrevues pour l'embauche d'infirmiers pour les postes permanents et occasionnels.

2. Orientation

En collaboration avec l'équipe d'enseignement en soins infirmiers et l'infirmier en chef, le titulaire du poste :

- a. Élabore, implante et évalue le programme d'orientation avec l'aide de l'équipe d'enseignement en soins infirmiers, le directeur et l'infirmier en chef;
- b. Élabore un calendrier pour l'accueil et l'intégration des nouveaux employés pour s'assurer que la capacité d'intégration, de supervision clinique et de formation adéquate soit en place;
- c. Travaille avec l'équipe des ressources humaines pour établir et administrer les programmes de mentorat à l'intention des nouveaux employés en soins infirmiers :
 - participe aux quarts de travail rotatifs sur appel après les heures normales et assume des fonctions cliniques d'infirmier en santé communautaire lorsqu'il fait de la supervision clinique ou du mentorat individualisé auprès d'infirmiers en santé communautaire;
 - offre du coaching en milieu de travail, de l'apprentissage pratique ou structuré (p. ex., salle de classe, DVD, à distance) pour l'établissement de diagnostic et de soins à administrer aux patients;
- d. Définit les outils d'évaluation de l'apprentissage basé sur la compétence des infirmiers en consultation avec l'infirmier, le gestionnaire ou le superviseur de celui-ci ou le directeur dans le but de soutenir l'élaboration de plans d'apprentissage individuels et de plans de développement professionnels;
- e. Encourage et appuie les infirmiers d'expérience pour qu'ils deviennent formateurs et enseignants.

3. Éducation continue, formation et développement professionnel

En collaboration avec l'équipe d'enseignement en soins infirmiers et l'infirmier en chef, le titulaire du poste :

- a. Prépare, livre et évalue les programmes d'enseignement clinique formels et informels ainsi que les formations en cours d'emploi des infirmiers dans l'ensemble du territoire. Prépare le plan d'enseignement annuel et s'assure que le financement et les ressources adéquates sont disponibles;
- b. Élabore, implante et évalue le plan des programmes de compétences avancées destinés aux infirmiers;
- c. Fournit un enseignement clinique qui reflète les principes de sécurité culturelle et qui répond aux besoins des patients;
- d. Initie, participe et contribue à l'amélioration des connaissances cliniques et des compétences, tant des nouveaux infirmiers que des plus expérimentés, en assurant un suivi sur les besoins en développement continu du personnel et en ayant recours à des programmes et des ateliers ainsi

- qu'à des ressources internes ou externes;
- e. Apporte un soutien clinique au personnel en soins infirmiers, dans des situations variées;
- f. Conçoit et exploite des ressources pour l'enseignement clinique;
- g. Travaille avec l'équipe des relations avec les employés pour appuyer les plans de retour au travail des infirmiers en congé prolongé ou inscrits à un programme de rattrapage.

4. Étudiants en sciences infirmières

- a. Construit de solides relations de travail avec le personnel du programme de sciences infirmières du Collège de l'Arctique du Nunavut;
- b. Aide le collège à obtenir des placements cliniques et à trouver des précepteurs pour les étudiants en sciences infirmières;
- c. Participe à des rencontres en continu avec le personnel des sciences infirmières du collège.

5. Amélioration de la qualité et gestion

- a. Participe au processus d'examen du rendement en collaboration avec les superviseurs et gestionnaires des soins infirmiers, le cas échéant;
- b. Fait la promotion et participe aux activités d'amélioration de la qualité ainsi qu'aux processus d'accréditation organisationnelle en collaboration avec l'équipe d'amélioration continue de la qualité;
- c. Participe, comme demandé, à des activités, des rencontres et des comités pertinents et assure une diffusion adéquate à l'ensemble des employés en soins infirmiers;
- d. Étudie et évalue la qualité des ressources et de l'équipement d'enseignement nécessaires pour combler les besoins d'apprentissage des infirmiers dans les collectivités;
- e. Contribue à la composante d'éducation en sciences infirmières du plan stratégique du ministère de la Santé;
- f. Participe aux séances de verbalisation après un incident critique, au besoin;
- g. Participe aux examens internes et externes d'amélioration continue de la qualité pour s'assurer que les normes relatives aux soins sont respectées;
- h. Participe aux audits annuels des centres de santé.

6. Activités et développement professionnels

- a. Explore activement des occasions d'améliorer ses propres connaissances professionnelles et d'accroître ses compétences;
- b. Prend part à des programmes continus de développement professionnel;
- c. Démontre son engagement à l'égard du développement professionnel en devenant membre d'organisations ou d'associations professionnelles, y compris son implication dans divers groupes d'intérêt;
- d. Se montre sensibilisé aux tendances et initiatives actuelles des sciences infirmières et aux questions de santé, et applique ses connaissances dans sa pratique des soins infirmiers dans le Nord;
- e. Diffuse des documents et communique de l'information aux employés et promeut une culture de pratique fondée sur des données probantes;
- f. Se comporte comme un véritable modèle pour le personnel grâce à ses actions comme mentor et enseignant, cherchant toujours l'atteinte du meilleur en matière de développement du personnel et de résultats du service offert.

5. CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES

Décrire le degré de connaissances, d'expérience et d'habiletés requises pour fournir un rendement jugé satisfaisant à ce poste.

Connaissances : précise l'information et les concepts acquis relatifs à une discipline en particulier. *Compétences* : décrit les comportements mesurables acquis et peut porter sur des aspects manuels de l'emploi. *Aptitudes* : décrit les talents innés ou les habiletés développées qui sont requis pour bien s'acquitter du travail.

Ces exigences font référence à l'emploi et non pas à la personne qui est titulaire du poste.

Exigences obligatoires :

- Être admissible à l'agrément ou être agréé de la RNANT/NU à titre d'infirmier autorisé ou infirmier praticien;
- Minimum de trois (3) années d'expérience récente dans un poste d'infirmier praticien, d'infirmier en santé communautaire, d'infirmier responsable, d'infirmier de salle d'urgence ou d'infirmier en soins de phase aigüe;
- Une maîtrise en sciences infirmières ou en enseignement de préférence, ou l'une des équivalences suivantes :
 - (1) un baccalauréat en sciences infirmières et un certificat spécialisé;
 - (2) un baccalauréat en sciences infirmières et cinq années d'expérience clinique récente en pratique avancée, en salle d'urgence ou en soins intensifs;
- Au moins une année d'expérience et formation informelle en apprentissage des adultes, en éducation des adultes ou en enseignement de soins infirmiers ou une capacité avérée en orientation de nouveaux employés, en perfectionnement d'employés en milieu de travail dans un rôle de supervision, en application de programme de stage ou de mentorat ou, encore, en formation ou orientation informelles d'autres employés;
- Une vérification du dossier judiciaire ainsi que de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables est nécessaire.

Connaissances et expérience :

- Une formation formelle en apprentissage des adultes, de l'expérience en gestion de programmes, en supervision de personnel ainsi qu'une expérience en planification de programme sont considérées comme des atouts.
- Expérience à titre d'éducateur clinique (idéalement). Seront aussi pris en considération les candidats ayant une expérience avérée des fonctions d'enseignant (p. ex., précepteur d'étudiants en sciences infirmières, mentor de collègues en soins infirmiers, etc.);
- Connaissances avancées en évaluation, pharmacologie et physiopathologie;
- Exercice de fonctions médicales déléguées : connaissances et aptitudes comme celles décrites dans les normes, les protocoles et les lignes directrices de pratique clinique du programme communautaire des soins infirmiers; aptitude à fournir de la formation sur les soins et les traitements d'urgence à titre d'infirmier en santé communautaire, à accomplir des gestes médicaux au-delà de la formation habituelle en hôpital, notamment les sutures, les ponctions veineuses chez tous les groupes d'âge et les techniques d'immunisation;
- Conception et livraison de formation et d'enseignement en soins infirmiers;
- Connaissances des principes de l'apprentissage chez l'adulte;
- Connaissance théorique approfondie, expérience et compétences en soins de santé primaire et compréhension de l'application des grands déterminants de la santé à des populations particulières de patients;
- Élaboration et évaluation de politiques et de procédures;
- *Inuit Qaujimagatuqangit* (de préférence);
- Connaissance pratique des lois;
- Participation au développement et à la mise en œuvre d'activités d'amélioration de la qualité.

Compétences :

- Solides compétences en leadership et en relations interpersonnelles;

- Solides compétences cliniques, y compris de compétences avancées en évaluation et en clinique;
- Fonctionnement de l'équipement médical de base et avancé : y compris, mais sans s'y limiter, électrocardiogramme, moniteur cardiaque, pompe à perfusion, doppler fœtal, etc.; capacité à faire des démonstrations et à enseigner aux autres comment les utiliser;
- Compétences démontrées en pensée critique et gestion de conflit;
- Animation de réunions, de groupe de travail et groupe d'études;
- Communication efficace à l'oral et à l'écrit, et capacité à faire des présentations;
- Compétences en gestion de projet et de ressources;
- Compétences avérées dans l'utilisation de logiciels, notamment le courriel, les présentations graphiques, les tableurs et les traitements de texte.

Capacités à :

- Former de nouveaux infirmiers dans une grande variété de rôles;
- Travailler de manière indépendante, et en collaboration au sein d'une équipe;
- Gérer son temps efficacement, de même que plusieurs projets en simultané;
- Établir des réseaux efficaces et des relations avec les intervenants et partenaires internes et externes;
- Démontrer sa capacité à travailler dans un milieu multiculturel;
- Mettre en pratique et promouvoir des soins de santé culturellement sécuritaires;
- Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité;
- Voyager dans les différentes collectivités du territoire.

6. CONDITIONS DE TRAVAIL

Lister les conditions externes inévitables dans lesquelles le travail doit être réalisé et qui soient susceptibles d'être contraignantes pour le titulaire du poste. Exprimer la fréquence, la durée et l'intensité de chaque situation de manière mesurable (p. ex., chaque jour, deux ou trois fois par semaine, 5 heures par jour).

Le titulaire du poste travaillera dans un milieu très stressant et fournira à la fois des soins de première ligne et des conseils aux infirmiers internes. Les urgences pour soins de santé seront fréquentes et les cas exigeant une consultation avec les infirmiers internes poseront les plus grands défis.

Les décisions portant sur des questions de vie ou de mort feront partie du lot quotidien dans les situations de formation pratique et de provision de soins de première ligne. Faire preuve de bon jugement à propos de l'état de santé de centaines de patients fera partie intégrante des tâches de l'infirmier clinicien enseignant, et ce, tout au long de l'année.

Les décisions subjectives quant à la capacité d'une personne à pratiquer pourront donner lieu à des conflits potentiels entre les employés et l'employeur ainsi qu'entre le formateur et l'association professionnelle de soins infirmiers. Ceci pourra survenir plusieurs fois par année, surtout si le formateur ne maîtrise pas suffisamment de connaissances et qu'il manque d'expérience à titre de professionnel de soins de santé.

Les attentes et les engagements sur le plan des ressources seront élevés au sein du ministère : la haute direction du ministère de la Santé, tout comme les gestionnaires infirmiers et les collègues s'attendent à des résultats tangibles de la part du titulaire du poste.

Une fois les décisions prises sur la base de l'information disponible, il est possible que des renseignements additionnels puissent voir le jour et donner l'impression que les décisions prises

sont fautives, exposant ainsi l'infirmier et l'interne à la critique. La confidentialité du travail fait en sorte que le superviseur ne peut pas expliquer publiquement pourquoi les décisions ont été prises ni sur quelle base elles l'ont été. Le fait de vivre et de voyager dans une localité où ce genre de situation se produit peut accentuer le stress compte tenu de la grande visibilité des infirmiers dans les petites collectivités.

Exigences physiques

Indiquer la nature des exigences physiques ainsi que la fréquence et la durée des situations donnant lieu à de la fatigue ou du stress.

Le titulaire est régulièrement exposé à l'isolement personnel et à la difficulté de vivre dans des collectivités où il n'existe pas de moyens de transport, des froids extrêmes et des perturbations des horaires de voyage.

Il peut être nécessaire de travailler même en état de grande fatigue alors qu'il n'existe aucun répit ni d'autres professionnels pour prendre le relais et que les soins aux patients sont sans cesse requis. L'infirmier peut être appelé à répondre à des appels d'urgence en provenance de plusieurs collectivités différentes.

L'infirmier est exposé à des produits dangereux, des liquides corporels, du sang et des produits chimiques répugnants, et beaucoup plus dangereux que dans d'autres postes de soins infirmiers, car cet infirmier doit faire la démonstration et assurer la supervision des processus avec les patients et un nouvel infirmier. L'exposition à des clients aux prises avec des affections contagieuses sera fréquente. Cette condition pourra être amoindrie en partie grâce à l'immunisation et la mise en place de mesures de contrôle.

Conditions environnementales

Indiquer la nature des conditions environnementales défavorables auxquelles l'employé est exposé ainsi que la fréquence et la durée des expositions. Inclure les conditions susceptibles de faire augmenter le risque d'accident, de maladie ou d'inconfort physique.

L'infirmier sera exposé à tous les risques afférents à la provision de soins infirmiers de première ligne, y compris la possibilité de quarts de travail irréguliers et d'appels après les heures afin d'aider les employés en formation ou d'offrir des soins dans les petites collectivités.

Dans le cadre des visites en établissement :

- Une exposition à des clients agressifs ou violents peut survenir de façon périodique.
- Une exposition à des situations émotivement stressantes ou potentiellement violentes peut survenir à la clinique.
- Les fréquents déplacements dans les collectivités par météo défavorable généreront souvent de la fatigue et du stress.

Exigences sensorielles

Indiquer la nature des demandes sur les sens de l'employé. Ces demandes peuvent consister en la nécessité de se forger une opinion au moyen du toucher, de l'odorat, de la vue ou de l'ouïe. Cela peut inclure une haute concentration sur les détails au moyen de l'un ou l'autre des sens de l'employé.

La nature hautement technique des procédures de test exige une grande attention et de la précision dans les détails. La mise en pratique des procédures de soins infirmiers est nécessaire dans ce rôle et la capacité de former une autre personne à ces procédures, le tout en présence de clients, est un exercice délicat qui exige un haut niveau de précision.

Le temps passé à l'ordinateur à rédiger et à étudier des documents, à mener des recherches et à communiquer avec les infirmiers et autres professionnels – infirmiers, médecins, pharmaciens,

techniciens – peut engendrer de la fatigue oculaire, prolonger les heures de travail et provoquer des inconforts physiques.

Exigences psychologiques

Indiquer les conditions afférentes à l'emploi susceptibles d'occasionner de la fatigue psychologique ou mentale et pouvant faire augmenter le risque d'apparition de symptômes comme la tension ou l'anxiété.

La pression à produire des infirmiers hautement qualifiés à une période de pénurie grave et croissante de professionnels de la santé.

Les conflits potentiels entre la gestion des budgets, la pression engendrée par la prestation des services et les processus de livraison de l'enseignement clinique.

Le cheminement hautement intensif exigé pour le développement de nouveaux infirmiers requiert une vigilance de tous les instants. Fournir une rétroaction constructive, précise et motivante est source de stress et exige une présence professionnelle constante.

La capacité d'agir et de réagir rapidement d'une manière focalisée et bien informée est essentielle. Le titulaire passera beaucoup de temps de counseling, ce qui requiert d'excellentes aptitudes d'animation et de communication.

La responsabilité du titulaire se répercute sur des citoyens de tous âges, tout comme la qualité du service fourni, non seulement par lui-même, mais également par d'autres infirmiers qui n'ont pas encore acquis toutes les compétences professionnelles nécessaires.

7. CERTIFICATION

<p>_____</p> <p>Signature de l'employé</p>	<p>_____</p> <p>Titre du superviseur</p>
<p>_____</p> <p>Nom en caractères d'imprimerie</p>	<p>_____</p> <p>Signature du superviseur</p>
<p>_____</p> <p>Date</p>	<p>_____</p> <p>Date</p>
<p>J'atteste avoir lu et compris les responsabilités liées au poste.</p>	<p>J'atteste que cette description de poste est une description juste des responsabilités liées au poste.</p>
<p>_____</p> <p>Signature de l'administrateur général</p>	
<p>_____</p> <p>Date</p>	
<p>J'approuve la délégation des responsabilités décrites aux présentes, dans le contexte de l'organigramme ci-joint.</p>	

8. ORGANIGRAMME

Veillez joindre à la présente un organigramme indiquant le poste de l'employé, ceux de ses pairs, des positions subalternes (s'il en est) et celui du superviseur.

« Les énoncés ci-dessus visent à décrire la nature générale et l'ampleur du travail exécuté par le titulaire du poste. Ils ne constituent pas une liste exhaustive de toutes les responsabilités et activités rattachées à ce poste. »